

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de *La Société de Québec pour prévenir les cruautés contre les animaux* (ci-après la « SPA de Québec » ou « SPA »).

L'assemblée s'est tenue le 16 septembre 2020, à 19h par vidéoconférence, à Québec.

Membres du Conseil d'administration présents :

Madame Caroline Plante – Présidente
Monsieur Benoît Bergeron-Talbot
Madame Isabelle Chabot
Monsieur Olivier Hamel
Madame Audrey Lachance

Invité(s) non membre(s) du Conseil d'administration :

Monsieur Félix Tremblay – Directeur général
Madame Manon Légaré – Directrice des opérations

Membres actifs de la SPA :

Monsieur François Jumeaucour – Président des élections
Monsieur Gilles Busque
Monsieur André Harvey
Madame Daphnée Rosa

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum est constaté et la réunion s'ouvre à 19h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour présenté

Caroline demande aux administrateurs si l'ordre du jour leur convient.

IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'approuver l'ordre du jour.

3. Présentation du bilan annuel 2019

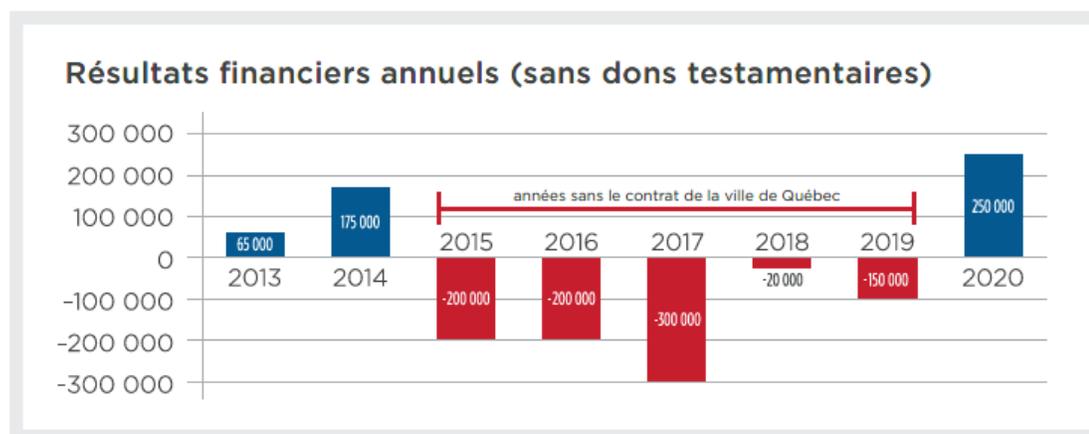
Dans l'ensemble, l'année 2019 a été une année de succès :

- La SPA a réussi à récupérer le contrat de fourrière municipale pour la Ville de Québec de 2020 à 2025. Ceci représente 5,5 millions de dollars sur 5 ans. De plus, il y a possibilité de prolongation du contrat pour deux années supplémentaires.

Le contrat de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a été bonifié en ajoutant le service de recensement. Ceci représente un gain de 13 700\$ annuellement.

Le contrat avec le MAPAQ a été bonifié pour faire plus d'enquêtes. Ceci représente une augmentation annuelle de 59 000\$.

La santé financière de la SPA dépend grandement des contrats avec les municipalités. En effet, malgré les efforts substantiels pour obtenir un équilibre financier en 2019, le simple fait que deux refuges ont ouvert de nouveaux établissements a perturbé cet équilibre. Ceci est un des facteurs qui explique le déficit de près de 150 000\$ en 2019. Voici un diagramme qui présente les résultats financiers des dernières années. Cela permet de constater facilement tout l'impact que le contrat avec la Ville de Québec a sur la santé financière de la SPA.



- Le nombre d'euthanasie par rapport à 2018 a diminué.

En 2019, grâce à deux mesures mises en place, la SPA a réussi à éliminer les euthanasies de surpopulation.

Les euthanasies de surpopulation signifient que l'animal est en bonne santé physique et en bonne santé mentale, mais il doit se faire euthanasier car le refuge manque de cages. La SPA était très mal à l'aise avec cette forme de gestion pour les animaux accueillis au refuge. Afin d'éviter ce type d'euthanasie, des mesures ont été mises en place et ont amené un bon résultat.

Quant aux euthanasies décidées, la SPA de Québec présente une diminution de 35%. Ce résultat a été atteint car la SPA a su assurer un meilleur tri des animaux entrants.

- Les adoptions ont légèrement diminué. Ceci s'explique par le fait que la SPA de la Mauricie et de l'Estrie ont eu de nouveaux établissements. Ces deux SPA transféraient normalement des animaux à la SPA de Québec dû à leur manque de cages. La création de leur nouveau refuge a fait en sorte que leur capacité d'accueil a augmenté.

C'est donc environ 400 animaux de moins qui ont été transféré à la SPA de Québec. L'adoption de ces 400 animaux auraient générés à la SPA environ 100 000\$. Le déficit de 2019 s'explique en grande partie en raison de ce facteur.

- En 2019, plus de 200 000\$ a été investi dans la rénovation du bâtiment de la SPA de Québec :
 - Modernisation du secteur des chiens :
L'objectif à atteindre était d'assurer une meilleure biosécurité. Pour y arriver, des drains ont été installés dans chaque cage à chien. Aussi, un revêtement à l'époxy a été ajouté, cela facilite le nettoyage des cages et améliore grandement les conditions de nos employés.
 - Rénovation dans les bureaux :
L'objectif était d'optimiser l'espace afin de pouvoir accueillir de nouveaux employés et leur offrir un lieu de travail convivial. Les locaux ont donc été divisés afin de maximiser tout l'espace disponible.
 - Création d'un parc à chien :
La création d'un parc à chien est une façon pour la SPA de Québec d'offrir aux chiens l'espace nécessaire pour qu'ils puissent dépenser leur énergie. Depuis, les membres du personnel remarquent que les chiens ont beaucoup moins de problèmes de comportements associés au manque de dépense énergétique en raison du temps passé dans une cage.
- Explication du déficit de 2019 :
 - La SPA de Québec a connu un déficit d'environ 100 000\$ au niveau des adoptions d'animaux – voir explications plus haut.
 - Afin de se préparer à répondre aux exigences du contrat entre la Ville de Québec et la SPA de Québec, de nouveaux employés ont été embauchés au courant des mois de novembre et décembre. Cela a créé un déficit puisque la SPA de Québec devait augmenter les dépenses liées à la masse salariale sans avoir de revenu en retour (revenu du contrat pour la Ville de Québec débutant en janvier 2020).
 - Augmentation des coûts d'administration d'environ 19%. Cette augmentation s'explique par l'embauche d'un employé pour soutenir la directrice des opérations dans ses tâches, d'un investissement pour moderniser et mettre à jour le site web de la SPA de Québec.

- Philanthropie :

Les résultats de 2019 sont similaires à ceux de 2018.

 - Campagne de charité – Décembre :

Cette campagne de charité est le succès le plus marquant en philanthropie en 2019. En 2018, c'est 36 000\$ qui avait été récolté lors de cette campagne de charité. En 2019, le résultat de la campagne de charité s'élève à 102 000\$. Il s'agit d'un résultat exceptionnel pour la SPA de Québec. Ce résultat s'explique par le fait que le personnel de la SPA a su être opportuniste. Le personnel a profité des rénovations de l'établissement afin de solliciter de grands donateurs afin de contribuer aux rénovations. Ils ont donc été invité à venir visiter l'établissement.
 - Marche canine :

Cet évènement a été un beau succès, l'évènement a été fait de façon gratuite car la SPA de Québec a évalué qu'il s'agissait plutôt d'un évènement mettant de l'avant la notoriété de l'organisme et ne devrait donc pas être axé sur les résultats financiers.

En 2019, les revenus ont été les même qu'en 2018, mais il y a eu 3 fois plus de participants. La SPA considère l'augmentation des participants comme étant un beau succès.
 - Cocktail Vino-Cabot :

Cet évènement a également apporté environ les mêmes revenus pour 2019 qu'en 2018.
- Questions des membres actifs de la SPA :
 - A. Quel sera l'impact dans le nombre d'entrées des animaux avec la mise en place du contrat entre la Ville de Québec et la SPA de Québec ?

L'impact est difficile à évaluer. La SPA de Québec souhaite être en mesure de placer 4 000 animaux à l'adoption en 2020 par rapport à 2 000 animaux en 2019.
 - B. Est-ce que cela impliquera un réaménagement des locaux en terme de cage pour accueillir tous ces animaux supplémentaires ?

L'enjeu se situe surtout dans la durée de séjour des animaux plutôt que dans la capacité d'accueil. Il est vrai que l'espace de l'immeuble est actuellement utilisé à sa pleine capacité. Pour minimiser les impacts, la SPA de Québec souhaite mettre en place une deuxième équipe de vétérinaire. De cette façon les animaux passeront les étapes vétérinaires plus rapidement, leur permettant d'être placé en adoption dans un délai plus court et ainsi réduire leur durée de séjour. Il a été démontré que de réduire la durée de

séjour est une meilleure solution pour la santé animale que d'augmenter la capacité d'accueil.

- C. Dans le but d'avoir plus d'espace pour les animaux, serait-il envisageable pour la SPA de Québec d'avoir des employés en télétravail ?

Pour les employés en opération, il est difficile pour la SPA de Québec d'avoir des employés en télétravail puisque le traitement des animaux doit être réalisé en personne.

Pour ce qui est des employés administratifs, la direction de la SPA de Québec constate que son personnel n'est pas encore assez formé pour travailler de façon complètement autonome. Aussi, certaines tâches doivent se réaliser sur place. Par exemple, s'il y a un problème informatique avec l'ordinateur dans la salle de chirurgie. Si l'employé administratif n'est pas sur place pour aller dans la salle de chirurgie et constater le problème par lui-même, la tâche devient complexe et la situation se règle beaucoup moins facilement.

La SPA de Québec estime donc que le télétravail est difficile à appliquer dans un milieu comme le refuge animalier.

4. Présentation des états financiers 2019

L'exercice présenté couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

L'audit des états financiers présentés a été réalisé par M. Gilles Busque. Les audits sont réalisés pour assurer que l'information transmise est exacte et permet de prendre des décisions éclairées. Les audits permettent également de donner une image de la situation financière de l'organisme.

L'audit a été fait selon les normes de vérification et présente que les états financiers présentés par la SPA de Québec sont fiables.

Les résultats :

- Refuge :
La principale variation des revenus du refuge se situe au niveau du nombre d'adoption, tel que présenté par M. Tremblay préalablement.
- Collecte de fonds :
La variation est très mineure entre l'année 2019 et l'année 2018. Hausse substantielle des revenus nets.

- Contrats et ententes de services :
Légère augmentation pour les contrats et ententes de services entre l'année 2019 et l'année 2018.
- Frais d'exploitation :
Semblable aux frais de l'année 2018. Cependant il y a une hausse au niveau des salaires, tel qu'expliqué par M. Tremblay.
- Frais d'administration :
Hausse des frais par rapport à la masse salariale en 2019 par rapport en 2018, tel qu'expliqué par M. Tremblay.
- Produits accessoires :
Augmentation de 16 000\$ des placements fait par la SPA de Québec.
- Évolution de l'actif net :
L'actif net est de 1 074 061\$ en 2019 par rapport à 1 161 347\$ en 2018.

M. Busque estime que la SPA de Québec est en bonne situation financière.

- Questions des membres actifs de la SPA :
 - A. En 2018, il y a eu 43 000\$ pour une campagne et en 2019, il y avait un résiduel de 4 000\$.
Quelle était la campagne et envisagez-vous de la répéter?

En 2018, la SPA de Québec avait l'intention de faire des rénovations de 750 000\$ dans l'immeuble actuel. La campagne de fonds capitaux avait pour but d'amasser de l'argent pour rénover le bâtiment. La campagne était ciblée sur cet objectif précis. En cours d'année 2018, le conseil d'administration a pris comme décision que le bâtiment actuel est désuet et qu'il faudrait envisager de construire un nouvel immeuble.

La particularité d'une campagne de fonds capitaux est que chaque don doit être associé à un engagement. Par exemple, si le donateur offre 10 000\$, ce sera 10 000\$ pour rénover la salle des chats. Comme la SPA de Québec ne souhaitait plus respecter ces engagements afin de rénover l'immeuble actuel, il a été décidé que cette campagne prendrait fin.

- B. Pourquoi le document d'état financier n'a pu être envoyé par courrier électronique?

Il revient au conseil d'administration de décider du format pour transmettre les états financiers.

M. Tremblay explique que la SPA de Québec n'a jamais distribué des états financiers complets par le passé. Lorsque les gens se présentaient physiquement à l'assemblée générale annuelle, un état financier format papier était disponible pour consultation aux membres actifs. Cette année, avec l'assemblée générale actuelle, la possibilité de consulter les états financiers sur place ne s'applique pas. Suite à la consultation d'un expert, il a été conseillé par l'auditeur de présenter des documents de façon virtuelle les états financiers et que si des gens souhaitaient avoir des états financiers ceux-ci pourraient leur être remis en format papier. Cela protège contre la diffusion sur Internet des états financiers de la SPA de Québec. Cette recommandation a été entérinée par le conseil d'administration.

Le conseil souhaitait gérer le risque de la distribution des états financiers de la SPA de Québec. La décision peut être revue pour l'année à venir.

5. Nomination d'un vérificateur financier pour l'année 2020

Il a été demandé à M. Busque de se retirer de l'assemblée générale afin d'identifier un vérificateur financier pour l'année 2020.

Mme. Caroline Plante propose aux membres actifs de la SPA de Québec de nommer à nouveau M. Busque pour vérificateur financier pour l'année 2020.

M. Jumeaucour mentionne que son organisme offre les meilleurs services à la SPA de Québec.

Résolution : L'assemblée générale approuve unanimement la nomination de M. Gilles Busque en tant que vérificateur financier pour l'année 2020.

6. Élections des administrateurs 2020-2021

6.1. Présentation des candidatures par le président d'élections

M. Jumeaucour présente les candidatures reçues :

- Caroline Plante
- Benoit Bergeron-Talbot
- Audrey Lachance
- Isabelle Chabot
- Olivier Hamel

6.2. Élections des administrateurs

Résolution : Puisqu'il y a 7 postes de libre et qu'il y a 5 candidatures, les candidats sont élus par proclamation.

Il reste deux postes à combler pour le conseil d'administration

7. Levée de l'assemblée